
DECRET N° 2024/603 DU 25 NOV 2024
portant nomination du Directeur Général du Centre
Hospitalier et Universitaire de Yaoundé.-

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

- Vu la Constitution ;
- Vu la loi n°2017/010 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Établissements Publics ;
- Vu le décret n°2013/093 du 03 avril 2013 portant organisation du Ministère de la Santé Publique ;
- Vu le décret 2018/500 du 20 septembre 2018 portant réorganisation du Centre Hospitalier et Universitaire de Yaoundé,

DECRETE :

ARTICLE 1^{er} .- Monsieur **NDJIENTCHEU Vincent de Paul** est, à compter de la date de signature du présent décret, nommé Directeur Général du Centre Hospitalier et Universitaire de Yaoundé.

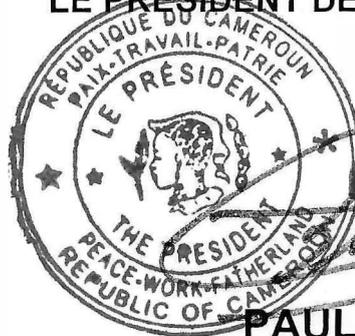
ARTICLE 2.- L'intéressé aura droit aux avantages de toute nature prévus par la réglementation en vigueur.

Article 3.- Le présent décret sera enregistré, publié suivant la procédure d'urgence, puis inséré au Journal Officiel en français et en anglais. /-

YAOUNDE, le 25 NOV 2024



LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,



PAUL BIYA